



ENSEIGNEMENTS	Adhésion Gestion	COURS	TOTAL	Montant 1er virement	Montants 2e et 3e virements
---------------	---------------------	-------	-------	-------------------------	--------------------------------

Règlement possible des cours par 1 ou 3 virements, sauf posturologie - gym douce par 1 ou 2 virements

COURS INDIVIDUELS



INSTRUMENTS

Clarinette / Clavecin / Flûte à bec / Flûte traversière / Guitare / Luth
Piano / Orgue / Saxo / Trompette / Violon / Violoncelle...

CHANT

Opéra / Chant sacré / Lied / Opérette et air de musique légère / Répertoire contemporain...

30 cours 1/2 h (15 h)	85 €	855 €	940 €	370 €	285 € x 2
30 cours 3/4 h (22 h 30)	85 €	1 284 €	1369 €	513 €	428 € x 2
30 cours 1 h (30 h)	85 €	1 710 €	1795 €	655 €	570 € x 2

RÉPÉTITION ACCOMPAGNEMENT piano (chant ou instrument) individuel ou collectif avec frais partagés

Par session de 30 mn : 24 €	Par session de 60 mn : 48 €	Inscription auprès de Divertimento 6ème
-----------------------------	-----------------------------	---

COURS COLLECTIFS



MUSIQUE D'ENSEMBLE (30 h) de 2 à 8 participants (ou plus) : baroque, de chambre, chant

Tarifs dégressifs basés sur le nombre d'élèves + 85 € d'adhésion individuelle si seule classe suivie.

Nombre de participants	8	7	6	5	4	3	2
Tarif par participant	297 €	324 €	375 €	405 €	498 €	660 €	855 €

DANSE Vendredi



30 cours d'1 h 30 = 45 h	85 €	386 €	471 €	213 €	129 € x 2
--------------------------	------	-------	--------------	-------	-----------

POSTUROLOGIE Lundi et Vendredi

30 cours d'1 h	40 €	184 €	224 €	102 €	122 €
60 cours d'1 h	40 €	276 €	316 €	133 €	183 €

Pour les cours Formation musicale du danseur / Notation Conté / Formation corporelle du musicien, voir professeur : 06 89 46 64 53

ART DRAMATIQUE

Refondation de la classe en cours	
-----------------------------------	--

Extraits du règlement

Les horaires de cours sont choisis avec le professeur dans les créneaux autorisés par le conservatoire Jean - Philippe Rameau.

Le paiement des cours doit intervenir lors de l'inscription par virements bancaires.

Fractionnement possible selon le calendrier suivant: inscription ; 2e début janvier ; 3e début mars.

Les frais de gestion et d'adhésion à l'association (85 €) sont fixes, annuels et non remboursables.

Il est possible de **s'inscrire en cours d'année** avec l'accord du professeur ; le coût est alors calculé au prorata des cours à suivre.

Tout trimestre commencé est dû.

Tout cours supprimé en raison de l'absence d'un professeur sera remplacé.

Toute absence du fait d'un adhérent ne donne pas lieu à remplacement ou à remboursement, sauf raison majeure.

Deux ou trois auditions-concerts sont désormais programmées chaque année. Certaines "hors les murs".